Image not found or type unknown

Centre de formation européen (Lille)

Par **Kine12**, le **09/02/2016** à **11:43**

Bonjour ,
Je suis confronté à un problème avec le centre de formation européen qui donne des cours par correspondance .Ma fille c'était inscrit au mois d'août et à voulu résilier 15 jours après car elle avait trouvé un salon d'esthétique qui la prenait comme apprentis. Elle a donc fait un courrier et expédié les livres quel avait déjà reçu mais sans commencer aucun cours.Le centre de formation nous a adressé 3 ou 4 lettres en courier simple nous demandant de régler les 30% qui sont indiqué sur le contrat.Nous les avons appelé pour leur signaler que notre fille était en apprentissage dans un salon d'esthétique en leur envoyant la preuve par le salon qui la prise.Aujourd'hui nous recevons une lettre d'un service contentieux nous demandant de payer avant huit jours.Courrier qui nous est parvenu en lettre simple .Nous estimons malgré le délai de 7 jours dépassé que ce centre de formation abuse dans la mesure où ma fille n'a jamais commencée les cours.pourriez vous SVP me donner un conseil dans la démarche à suivre.
Merci.
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés